

PUBLIÉ LE 30/11/2023 - MIS À JOUR LE 04/12/2023

Chlorhexidine : attention au risque de réaction allergique immédiate grave

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Nous observons une augmentation constante du nombre de déclarations de réactions allergiques graves associées à la chlorhexidine. De nombreuses personnes en France y sont exposées, ce qui favorise le risque de sensibilisation et par conséquent l'augmentation du risque de réaction allergique immédiate et grave.

De telles réactions, qui restent cependant rares, surviennent généralement dans l'heure qui suit l'utilisation de la chlorhexidine. Elles se manifestent par de l'urticaire, un gonflement du visage et des difficultés respiratoires, voire un choc anaphylactique. Pour éviter ce risque de réactions allergiques immédiates et graves, nous rappelons les précautions à prendre.

La chlorhexidine entre dans la composition de nombreux produits. Elle s'utilise comme antiseptique, essentiellement en usage cutané ou sous forme de bains de bouche, de solutions pour pulvérisation buccale, de comprimés à sucer, de collyres, ou de gels urologiques. Enfin, elle est présente dans des produits d'hygiène (certains dentifrices par exemple) et dans certains cosmétiques (utilisée parfois comme conservateur). Pour savoir si vos produits en contiennent, nous vous invitons à consulter la composition sur les emballages ou les notices.

Informations pour les patients

Comment réduire le risque d'allergie à la chlorhexidine ?

En ne l'utilisant pas comme premier désinfectant à domicile.

En effet, le **lavage à l'eau claire et au savon** est le geste à effectuer en priorité pour nettoyer une plaie superficielle : éraflure, écorchure, coupure peu profonde et peu étendue, brûlure superficielle peu étendue.

Que faire si j'ai déjà eu une réaction allergique à la chlorhexidine ?

- Si vous avez déjà eu ou pensez avoir eu une réaction allergique à la chlorhexidine **prévenez votre infirmier, pharmacien, médecin, chirurgien ou dentiste**.

En effet, il est important qu'il ait connaissance de cette allergie, notamment au moment de désinfecter votre peau lors d'une piqûre (injection d'un médicament ou prélèvement de sang par exemple) ou d'une opération chirurgicale. Il pourra alors utiliser une alternative.

Vous pouvez également inscrire cette allergie dans votre Espace santé.

Afin de confirmer que vous êtes allergique à la chlorhexidine, consultez un allergologue

J'ai utilisé de la chlorhexidine et je pense avoir une réaction allergique grave. Que faire ?

Si vous présentez un ou plusieurs des symptômes évoquant une allergie grave, **cessez d'utiliser la chlorhexidine et obtenez une aide médicale immédiatement, en appelant le 15**.
Il peut s'agir d'un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou de la gorge ; d'une éruption cutanée accompagnée de rougeurs et de démangeaisons ; d'une respiration sifflante ou d'une difficulté à respirer ; d'une sensation de faiblesse et d'étourdissement ; d'un étrange goût métallique dans la bouche ; d'un évanouissement.

Informations pour les professionnels de santé

Quelles sont les alternatives à la chlorhexidine ?

Si vous savez ou suspectez que votre patient est allergique à la chlorhexidine, **vous pouvez utiliser ou lui proposer des alternatives**.

Selon le type de soin réalisé, la povidone iodée, les dérivés chlorés (hypochlorite de sodium) et l'alcool modifié font partie des alternatives à la chlorhexidine qui peuvent être proposées.

Par exemple :

- dans le cadre d'un acte chirurgical, la povidone iodée ou un dérivé chloré peuvent être utilisés ;
- dans le cadre d'une injection ou d'un prélèvement sanguin, privilégiez l'alcool modifié ;
- dans le cadre du nettoyage d'une plaie superficielle, privilégiez ou recommandez à votre patient d'utiliser de l'eau et du savon.

Notez que l'utilisation de ces antiseptiques est également associée à un risque d'allergie.

- **En cas de réaction allergique** au décours d'une intervention chirurgicale, nous vous recommandons d'**inclure la chlorhexidine dans la batterie de tests** réalisés pour identifier la cause de l'allergie du patient.

Cette information ne remet pas en cause l'utilisation de la chlorhexidine dans le respect des indications autorisées. Vous pouvez également consulter les recommandations des sociétés savantes concernées.